

PRESENCE

No 19

Informations du Stalag XX B

Mai 1943

Travailleurs civils! C'est en ce moment le grand sujet de conversation de tous dans le Stalag! Et l'on parle, l'on discute, sans peut-être connaître à fond la question, sans en examiner les avantages ou les inconvénients. Maintenant, grâce à la circulaire envoyée par le Capitaine ODIER dans les Kommandos que le Stalag a décidé de "transformer", on sait matériellement à quoi l'on s'engage. Pour beaucoup, ce sera un avantage pécuniaire très net. Mais je ne voudrais pas que cette amélioration matérielle de leur sort risque d'éblouir quelques-uns de nos camarades, et qu'ils oublient de ce fait qu'il est nécessaire de continuer à faire effort pour maintenir en eux certaines des qualités que la captivité pouvait les aider à développer: discipline intérieure vis-à-vis de soi-même et des autres, esprit de solidarité, tenue, etc...

Que ceux qui seront "transformés" réfléchissent sur ce point, et qu'ils s'efforcent de ne pas déchoir, comme ils en auront plus facilement l'occasion. Car si l'uniforme même qu'ils portent est pour les prisonniers un signe qui les classe aux yeux de la population au milieu de laquelle ils vivent il est aussi pour eux le rappel constant du pays auquel ils appartiennent... Et beaucoup d'entre nous, n'est-ce pas parce qu'ils étaient soldats français, ont voulu conserver dans leur attitude comme dans leur pensée la dignité que leur imposait le sentiment toujours vivant de la patrie lointaine, mais qu'ils représentaient. Attention, futurs "civilisés", à maintenir en vous ces sentiments car si vous n'agissiez pas ainsi, malgré votre liberté extérieure plus grande, c'est votre liberté intérieure cette liberté que beaucoup ont gardée malgré les barbelés, qui aura à souffrir... Et dans ce cas le prix que vous coûterait votre "transformation" serait vraiment trop cher!

Attention aussi à maintenir intacte cette solidarité acquise par près de trois ans de captivité: perpétuellement en contact les uns avec les autres, ne pouvant poursuivre de buts personnels immédiats — des buts personnels qui tendent à isoler — les prisonniers sont plus ouverts que d'autres à l'entraide et à la compréhension. Je souhaite que nos futurs "travailleurs civils" continuent à maintenir vivants leurs groupements chargés d'aider ou de distraire les autres: mutuelle, groupes artistiques, conférences, cours... Ils éviteront ainsi la dispersion que risquerait d'amener la fréquentation trop habituelle du "bistrot" ou du cinéma, dispersion qui de simplement extérieure d'abord pourrait devenir intérieure et profonde.

Et que le fait pour eux de pouvoir reprendre une vie plus normale, de pouvoir pénétrer peut-être dans certains foyers, ne soit pas pour certains une

occasion d'oublier un autre foyer, le leur... Ils y ont pensé sans cesse pendant les longs mois passés derrière les barbelés. Qu'ils ne l'oublient pas maintenant, et que l'"occasion" plus facile ne soit pas pour quelques-uns risque de nuire à leur foyer. Car quand ils le retrouveront, s'ils ne lui ont pas été fidèles et même si nul n'en sait rien, leur désertion momentanée aura blessé l'amour qui devrait y régner. Là encore, il faudra faire effort pour ne pas s'abaisser...

Avantages matériels donc, dans la "transformation", mais risques par ailleurs de se diminuer. Vous rendrez moindres ces risques, vous qui aurez accepté de devenir civils, en continuant à rester unis, dignes, dévoués à vos camarades, en restant, plus que jamais, français! —

Marcel Boutry



UNE VUE DE FRANCE : Moret-sur-Loing

40 P 1085 R3

INFORMATIONS

VOEUX au MARECHAL PETAIN: La Délégation de Berlin des Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre nous communique: "A l'occasion du 87^e anniversaire du Chef de l'Etat, Monsieur SCAPINI, Ambassadeur de France, Chef du Service Diplomatique des Prisonniers de Guerre, a adressé le télégramme suivant au Maréchal PETAIN:

"Monsieur le Maréchal,

Je me permets de vous envoyer, tant en mon nom qu'en celui des prisonniers de guerre et de mes collaborateurs, nos vœux les plus sincères et les plus respectueux, et vous dire aussi toute l'espérance que mettent en vous ceux qui pensent à la France et non pas à eux-mêmes. Je vous suis, Monsieur le Maréchal, respectueusement et affectueusement dévoué."

Georges SCAPINI, Ambassadeur de France

Le Maréchal a répondu:

"Profondément touché des vœux que vous m'avez fait parvenir tant en votre nom qu'en celui des prisonniers de guerre et de vos collaborateurs, je vous adresse mes vifs remerciements et vous prie de les transmettre à tous ceux qui se sont joints à vous à cette occasion. Veuillez assurer nos prisonniers de guerre de ma profonde sollicitude et leur dire que ma pensée affectueuse est constamment et fidèlement près d'eux en cette longue épreuve."

Philippe PETAIN

RENSEIGNEMENTS SUR SITUATIONS DE FAMILLE:

Le Capitaine ODIER, Officier-Conseil du Wehrkreis XX, a adressé dernièrement aux Hommes de Confiance des Kommandos une circulaire dans laquelle il leur demande un certain nombre de renseignements sur la situation de famille de leurs camarades les plus âgés. Certains se sont étonnés de voir mentionner dans cette circulaire les "Pères de un enfant vivant, nés en 1903", alors qu'il n'est pas fait allusion aux Pères de un enfant plus âgés. C'est que le relevé de ces derniers a déjà été fait, et n'avait pas besoin d'être renouvelé. C'est pour la même raison que les noms des Pères de 3 enfants sortant de Graudenz ne sont pas non plus demandés. Ces noms sont déjà entre les mains du Capitaine ODIER.

Je tiens à insister tout particulièrement sur le dernier paragraphe de cette Circulaire: "Un tel recensement ne peut constituer en aucune façon une promesse de libération au titre de la Relève. Nous ne savons pas encore si un second départ se produira, ni sur combien de prisonniers il pourrait porter. D'autre part, les Autorités Allemandes restent seules juges en définitive du choix de ceux qui pourraient être mis en congé de captivité."

Donc, ne nous emballons pas trop vite. Un espoir né trop facilement risque de provoquer une désillusion toujours pénible....

OBJETS INTERDITS DANS LES COLIS: Je suis chargé de vous rappeler que la réception dans un colis d'objets interdits — dont vous avez pu adresser la liste à vos familles — risque d'entraîner la confiscation, non seulement de l'objet interdit, mais du colis complet, quand bien même il ne s'agirait que d'un cahier de feuilles à cigarettes.

COLLECTE POUR les ORPHELINS de GUERRE 39/40:

Dans le N° de "PRESENCE" de Février, je vous annonçais que la Collecte au profit des Orphelins de Guerre 39/40 avait rapporté la somme de 46.142 Fr 20. — Le Kdo 9 — ELBING SCHICHAU — vient de me faire parvenir à la même intention un montant de 420 RM (8.800 Fr), ce qui porte le total des sommes perçues à Fr 54.942,20 (qui ont été versés au SECOURS NATIONAL, pour les Orphelins de Guerre 39/40).

OBJETS DE VALEUR non encore rendus à nos camarades sortis de Graudenz: Malgré les nombreuses mises au point faites ici-même, je continue à recevoir chaque jour des demandes des uns ou des autres relativement aux objets de valeur qui leur ont été retirés lors de leur entrée à Graudenz, et qui ne leur ont pas été rendus à leur sortie. Je rappelle une fois encore que toutes réclamations ont été formulées à ce sujet, tant au Stalag qu'à la Croix-Rouge et à la Mission Scapini. Le Stalag XXB, de son côté, a insisté auprès de la Wehrmacht-Gefängnis, seule responsable de cet état de choses, pour que ces objets soient rendus le plus vite possible à leurs propriétaires. Le Capitaine ODIER, lors de son prochain passage à Thorn, continuera les démarches entreprises. Elles finiront bien par aboutir....!

VETEMENTS: Les vêtements qui sont actuellement envoyés dans les Kommandos pour les échanges mensuels sont en mauvais état ou trop petits. Toutes demandes nécessaires ont été faites à la Croix-Rouge Française à ce sujet. Mais je ne sais quand elles pourront être satisfaites... Avant de réclamer et d'accuser la France de nous "laisser tomber"

à ce point de vue, rappelons-nous les difficultés qu'elle traverse dans son ravitaillement en matières premières, et que l'article 12 de la Convention de Genève prévoit que "l'habillement, le linge et les chaussures seront fournis aux prisonniers de guerre par la Puissance détentrice"....

CORRECTION de la TENUE: Au mois de Mars 1942, lorsqu'on commençait à parler des "sorties" des prisonniers de guerre, j'écrivais dans "PRESENCE": "Je vous demande, au cas où vous voudriez jouir de ces sorties, de vous souvenir que, même usé et rapiécé, c'est l'uniforme Français que vous portez, et que, représentant la France chacun pour votre part, vous avez à vous conduire avec une correction et une réserve dignes de notre Pays."

Je tiens à insister à nouveau sur ce point: nos camarades qui "se balladent" les mains dans les poches, la cigarette ou la pipe aux lèvres, la tenue plus ou moins débraillée, ne se font pas plus honneur à eux-mêmes qu'à leurs camarades ou à la France. Qu'ils y songent, et qu'ils sachent faire effort pour conserver toujours une allure aussi correcte que possible.

CORRESPONDANCE: Une fois de plus, je vous rappelle les dotations réglementaires en correspondance: nous touchons 2 lettres, 4 cartes, 2 étiquettes par mois, et chaque Kdo reçoit, pour nos camarades qui ont un frère prisonnier, 1 carte supplémentaire par 20 prisonniers (soit 10 cartes pour 1 Kdo de 200, 2 cartes pour un Kdo de 40, etc.) Les accords passés avec les S. D. P. G. prévoient seulement 2 cartes par mois. Nous touchons donc tous 2 cartes supplémentaires, et ce qui vous explique qu'il n'y ait pas plus de cartes supplémentaires pour frères prisonniers.

Les Sanitaires ont droit à 4 lettres, 8 cartes, 2 étiquettes. Les Sous-Officiers travaillant ont 3 lettres; 5 cartes, 2 étiquettes.

Si votre kommando n'a pas perçu la quantité suffisante de courrier, faites faire avant tout une réclamation par votre Kdo-führer. Ne faites appel à moi que si cette réclamation n'a pas abouti.

Par ailleurs, ne m'écrivez que si c'est vraiment nécessaire. Ma correspondance avec la France et les Kommandos augmente sans cesse, et bien des lettres auraient pu ne pas m'être envoyées si les questions qu'elles traitaient avaient d'abord été soumises aux Hommes de Confiance de Kdo. Du fait de cet abus de courrier, mes réponses sont parfois retardées, des questions importantes ne peuvent être réglées aussi vite qu'il le faudrait. Vous m'aidez, en restreignant votre correspondance au nécessaire, à éviter ces retards. Ce sera pour le bien de tous. —

Marcel Boutry

AUMONERIE

L'Abbé THIEFFRY, Aumônier du Stalag XXB, nous communique: Beaucoup de nos camarades de Kdos n'ont pas l'avantage d'avoir un service religieux régulier, et seraient peut-être désireux d'entrer en contact avec l'Aumônier du Stalag. Je serais reconnaissant aux Hommes de Confiance des Kdos sans prêtres de me signaler les noms de ceux de leurs camarades qui voudraient correspondre avec moi, afin que je puisse aviser aux moyens les plus pratiques d'assurer la liaison avec eux: visite éventuelle, envoi livres, brochures, etc....

Cette correspondance ne devra avoir trait qu'à ce qui intéresse exclusivement le service religieux.

Ecrire à l'Abbé THIEFFRY, Aumônier du Stalag, S/C Homme de Confiance du Stalag XXB.

COMITE d'ETUDES

L'HEURE d'ACTION MORALE dans les LYCEES
et COLLEGES:

L'heure d'action morale prévue dans la répartition hebdomadaire des disciplines dans les classes, de la Sixième à la Première, est mise au point par la Circulaire du 5 Mars 1943 cette dernière stipule que le Professeur chargé de l'Action Morale doit être le Professeur de Lettres, que son heure de cours doit compter dans son service normal, et qu'en principe il ne doit assumer cette charge que dans une classe ou deux au maximum.

Son enseignement ne consistera pas en une audition d'un cours magistral de Morale théorique ou pratique. Le Professeur de Lettres "saisira toutes les occasions fournies par les textes expliqués en classe pour en dégager la valeur éducative, ces textes serviront de base aux digressions utiles sur les questions générales qu'ils peuvent poser et dont l'examen devant des élèves peut laisser espérer un accroissement de leur valeur morale."

L'ÉPREUVE de LANGUE VIVANTE au BACCALAUREAT
1ère Partie:

Elle consistera en une version d'environ vingt lignes, sans dictionnaire, même en langue étrangère, suivie de cinq questions au maximum: une sur la grammaire, deux autres sur le sens d'un passage, et enfin deux autres devant mettre en jeu la réflexion et l'imagination du candidat. Elles demanderont toujours un court développement. Comme toutes les épreuves écrites, sa durée sera de trois heures, et l'épreuve sera notée sur 5 pour la version et sur 5 pour les questions.

INSTITUTEURS SECRETAIRES de MAIRIE:

La Circulaire du 13 Juillet 1942 nous apprend que les Secrétaires de Mairie non permanents et exerçant leurs fonctions dans les communes de moins de 2.000 habitants sont dispensés du certificat d'aptitude aux fonctions de secrétaire de Mairie, ainsi que ceux qui ont effectivement exercé en fonctions avant l'intervention du Décret du 21 Janvier 1941.

D'autre part, les sections départementales du Syndicat des Secrétaires de Mairie-Instituteurs peuvent être autorisées à reprendre leur activité, et la Circulaire Ministérielle du 12 Février 1942 précise qu'il s'agira de défendre uniquement les intérêts de leurs membres en tant qu'instituteurs, et que ses dirigeants présenteront toutes garanties de loyalisme envers le Gouvernement.

BULLETIN NATIONAL de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE:

Le Ministère de l'Éducation Nationale a décidé la publication d'un Bulletin National de l'Enseignement Primaire, dont quelques Numéros parus en Janvier et Février 1943 ont été envoyés au Stalag XXB et aussitôt répartis par mes soins dans quelques Kdos. Cependant, il faut noter que le tirage particulièrement faible de cette Revue ne permet pas d'en envoyer à tous les Maîtres. Aussi je serais reconnaissant à mes collègues instituteurs de faire circuler ce bulletin dans les Kommandos voisins, afin que tous puissent en prendre connaissance. S'il arrivait qu'un instituteur d'un Kommando n'arrive pas à le lire, qu'il me le fasse savoir; je m'efforcerai de le lui faire parvenir le plus rapidement possible.

De toute façon, je continuerai à donner dans cette Rubrique tous les renseignements susceptibles d'intéresser l'ensemble des instituteurs.

Jean Aufray

BELGIQUE

Aux P. de G. de Religion protestante

L'Aumônerie protestante invite les prisonniers de guerre de cette confession à se mettre en rapport le Pasteur W. MARICHAL, 8 — rue Justin Lenders à Liège.

Demandes de Livres à la Croix-Rouge de Belgique

Le service "Instruction et Récréation" insiste à nouveau pour que, lors des demandes de livres, le niveau des ouvrages soit précisé. Je rappelle que les demandes de livres et de jeux doivent être centralisées par l'homme de confiance.

Communication de l'Aide aux Prisonniers et Internés belges à Lausanne

Plusieurs camarades envoient des étiquettes à l'Aide aux Prisonniers et Internés belges à Lausanne. Madame Biart, Administrateur de la Croix-Rouge de Belgique, m'a chargé de vous informer qu'à son grand regret il ne lui est pas possible de satisfaire les demandes individuelles.

Liebesgaben reçus en avril:

- du Comité International de la Croix-Rouge
- 144 colis de vivres
- 780 paquets de margarine
- 450 paquets de sucre
- 432 paquets de biscuits
- 523 portions de fromage
- 96 boîtes de lait en poudre
- 47 boîtes de lait condensé
- 900 boîtes de sardines
- de la Croix-Rouge de Belgique
- 600 paquets des biscuits (don de Sa Majesté le Roi)
- 580 colis des Secrétaires Généraux
- 680 paquets de shampooing
- 480 paquets de tisane

Collecte en faveur du Secours d'Hiver

Reçu Kommando 9	12 RM
du Kommando 27	7 RM
Total au 5-5-43	278 RM 90

L'Homme de Confiance des Belges
Adjudant Duchesne

MUTUELLE

DU STALAG XXB

RAPPORT MENSUEL — AVRIL 1943

Fonds de Secours disponible au 31 Mars	Fr 272.127.60
Cotisations et dons du mois	51.750.—
Don au compte "Allocations-décès"	1.360.—
Collecte "Relève"	7.344.80
	<hr/>
	Fr 332.582.40

Secours aux Familles		
nécessiteuses art. 1	Fr 41.100.—	} Fr 65.148.—
Allocations-décès art. 2	14.040.—	
Secours exceptionnels art 3	8.600.—	
Achat d'appareils divers art. 4	100.—	
Frais Généraux	1.308.—	

Disponible au 30 Avril Fr 267.434.40

dont: Fr 21.395.40 en caisse

Fr 80.036.80 en compte au Commissariat Général

Fr 20.000.— en compte "Maison du Prisonnier"

Fr 146.002.20 en compte à la Verwaltung du Stalag

ACTIVITE DU MOIS

Demandes de Secours: 19

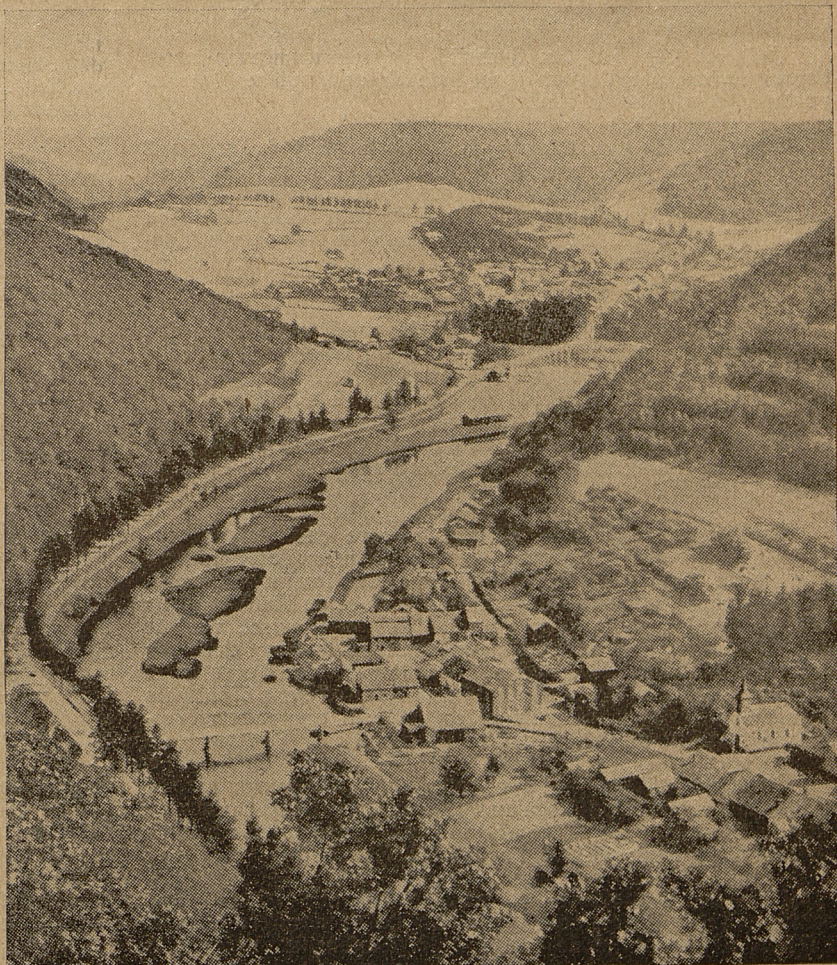
Dossiers transmis pour enquête: 19

Secours immédiats prévus: Fr 26.200.—

Résultats d'enquête parvenus: 35

Les résultats de ce mois sont très satisfaisants et il nous serait à tous agréable de pouvoir atteindre chaque mois un tel chiffre de secours distribués. Il ne tient qu'à vous, chers délégués, de dépister ceux d'entre vos camarades qui par pudeur n'ont pas encore osé vous exposer la situation de leur famille. Ce mois-ci, c'est de France que me sont venus quelques dossiers me signalant la situation précaire de certains foyers.

A ce sujet, de divers côtés; il m'est demandé de préciser à nouveau les buts principaux de la Mutuelle. Le premier est l'aide aux familles nécessiteuses des prisonniers français du XXB; il ne faut cependant pas croire que nous avons voulu remplacer l'aide gouvernementale forcément réduite en cette période, mais précisément apporter notre part là où l'Etat ne



ARDENNE BELGE

La vallée de la Semois

peut s'immiscer soit que le cas présenté sorte du cadre prévu par la législation en vigueur, soit que la situation financière de la famille se trouve momentanément gênée par suite d'événements imprévisibles: décès, opérations, maladie etc...

Je puis par de nombreux exemples vous prouver que les organismes d'entraide français utilisent tous les moyens mis à leur disposition pour alléger les misères présentes, tantôt par la distribution de bons gratuits de pain, de lait, de chaussures, par la livraison de bois de chauffage, par l'allocation de soins médicaux gratuits, par l'envoi d'enfants malades en préventorium, tantôt par de petits secours en argent délivrés par le Secours National ou l'Entr'Aide d'Hiver...

Notre tâche s'efforce de compléter toutes ces initiatives et je suis persuadé que vos camarades dont la famille a été aidée pourraient vous dire toute la joie et la facilité momentanée apportées par notre secours.

Notre aide va également aux familles de nos camarades décédés; je n'ai nul besoin de m'étendre sur cet article car déjà, avant la fondation de la Mutuelle, vous donniez largement dans les collectes faites à l'intérieur des Kommandos intéressés.

Certains d'entre vous se sont plaints d'avoir constaté une certaine rigidité dans l'aide que nous sommes en mesure d'obtenir dans telle ville l'est beaucoup moins dans telle autre il ne faut voir là qu'une nécessité de justice: ce qu'il est facile d'obtenir dans telle ville l'est beaucoup moins dans tel autre ou dans tel village et il n'eût pas été normal de défavoriser nos camarades mutualistes isolés dans leurs petits kommandos où ils rencontrent beaucoup plus de difficultés.

Centre d'Entr'Aide du Stalag XXB — Notre camarade Gardel m'a écrit dernièrement pour me mettre au courant des démarches en cours; notre Centre d'Entr'Aide est en voie de formation et une permanence s'ouvrira prochainement au Secrétariat Central des centres d'Entr'Aide de Camps à Paris, 68, rue de la Chaussée d'Antin. Dans un avenir proche, vos familles pourront s'y renseigner sur les questions intéressantes notre Mutuelle et sur d'autres sujets qui seront déterminés par la suite.

E. Martin ancien membre du bureau et J. Goubert récemment libérés, m'ont promis de régler sur place tous les détails encore trop imprécis du fonctionnement du service d'entraide mis sur pied par le Commissariat.

J'ai été très heureux d'ouvrir nos relations avec notre correspondant par l'envoi d'une liste de secours, la plus importante, depuis notre fondation.

Modifications aux Statuts — Conformément à l'article 2 de nos statuts, le bureau de la Mutuelle dans sa séance du 27 Avril a dû pourvoir au remplacement des membres libérés: Louis DEVIES, homme de Confiance du Kdo Elbing-Schichau et Gérard JANNET, homme de Confiance du camp de Willenberg, ont été admis respectivement aux lieu et place de E. Martin et de René Monceau.

Stalag XX A — A la demande de nombreux Mutualistes mutés récemment à ce Stalag voisin, où faute d'un nombre suffisant de français, il ne pouvait être mis sur pied une Mutuelle, le bureau a décidé de continuer à s'intéresser aux adhérents affectés au XX A et à ceux de leurs camarades qui voudraient se joindre à eux. Dès que cette question sera mise au point, ce Stalag sera représenté au bureau par un membre désigné par lui.

Camarades relevés — Certains d'entre eux étaient titulaires d'un dossier de secours, et pour la plupart des renouvellements de secours avaient été prévus dans les mois à venir. Désireux de tenir compte de leurs apports et de l'intérêt qu'ils avaient porté à notre oeuvre en ses débuts et aussi, voulant les aider dans les difficultés qu'ils rencontreront dans les premiers mois de leur retour, il a été décidé d'assurer le premier secours prévu après leur départ. Il en sera désormais de même pour tous les Mutualistes qui pour une raison quelconque seraient amenés à quitter ce Stalag.

Quelques chiffres — Savez-vous que nous avons récolté depuis notre fondation jusqu'au 30 Avril 43 (10 Mois) la somme globale de 490.009 Fr 60 et que sur les quatre premiers mois de l'exercice 1943: 159.963 Fr ont été distribués?

Echo des Kommandos — Le Kdo 107 m'a adressé une somme de 124 Fr collectés au cours de sa dernière séance. Le Kdo III à la suite de notre projet d'intensifier notre aide aux familles victimes de bombardement m'a envoyé une somme de 400 Fr qui sera affectée à ce compte.

Paul Saint Venant

LEGISLATION

Quelques commentaires sur les effets du mariage quant aux droits et devoirs des époux (Loi du 22 Septembre 1942)

La réforme des régimes matrimoniaux était à l'étude depuis longtemps. En 1925 une commission fut chargée d'examiner les modifications qu'il convenait d'apporter au Code Civil en ce qui concerne les questions relatives aux droits de la femme mariée.

Par la suite, un projet de loi fut déposé sur le bureau du Sénat. Ce projet contenait deux séries de mesures: les unes qui donnaient à la femme mariée sa pleine capacité civile sont devenues la loi du 18 Février 1938, les autres ont été disjointes lors de la discussion parlementaire et ont fait l'objet d'un deuxième projet de loi qui n'a jamais été voté par la Chambre des Députés.

En Novembre 1940, un nouveau projet a été élaboré et soumis pour avis au Conseil d'Etat. Ce dernier se basant sur les circonstances actuelles n'a pas cru devoir faire dès à présent des changements profonds, mais réaliser une réforme partielle quant à la protection plus efficace des intérêts de la femme.

But de la Loi

Régler un certain nombre de difficultés dans les rapports pécuniaires des deux époux par suite de la séparation de nombreux conjoints et défendre les intérêts de la famille en associant davantage le femme à la direction morale et matérielle du ménage.

Le Législateur avait bien rendu à la femme mariée, par une Loi de Février 1938, le plein exercice de sa capacité civile; mais tout en la laissant soumise pour la gestion de son patrimoine aux restrictions de son régime matrimonial. La femme n'avait donc retrouvé sa pleine capacité que pour les actes personnels (délivrance de passeport par exemple) et restait incapable quand il s'agissait de ses biens.

La nouvelle loi apporte à toutes ces questions des réponses précises. La femme mariée a, à moins qu'elle ne soit mariée sous un régime qui restreigne cette capacité, les mêmes pouvoirs qu'une femme célibataire. Il en est ainsi dans le régime de la séparation de biens.

Règlement des difficultés nées des circonstances présentes

La séparation actuelle des époux, notamment dans les familles de prisonniers de guerre et la réduction des communications ont encore aggravé les difficultés résultant du régime antérieur. L'époux qui, ayant la garde de fait du patrimoine commun ou de celui de son conjoint, doit agir dans l'intérêt de la conservation de ce patrimoine en l'absence de l'autre époux, peut être paralysé dans son action. Un texte de Mars 41 a prévu dans ce cas pour la femme une autorisation du juge pour suppléer à celle de son mari. Mais ce texte s'est révélé insuffisant du fait qu'il ne peut jouer que lorsque la femme doit agir elle-même avec l'autorisation de son mari et non pas lorsque c'est ce dernier qui doit agir.

La nouvelle loi remédie à toutes les difficultés créées par l'absence d'un époux. Elle prévoit que chacun d'eux peut donner mandat à l'autre de le représenter et même quand il s'agit des besoins du ménage, elle donne à la femme le mandat légal de représenter son mari.

A noter qu'il s'agit là non pas de textes provisoires et spécialement édictés par les circonstances actuelles mais de dispositions permanentes.

Protection de la famille

La Loi de Septembre 1942 ne marque pas une réaction sur les textes antérieurs et la protection de la femme y est consacrée. Si le mari reste le chef de la famille, puisqu'il faut un chef désigné pour tout groupement, la femme est associée étroitement à la direction morale et matérielle du ménage et appelée à remplacer automatiquement le mari défaillant. Les époux sont ainsi placés de plus en plus sur un pied d'égalité, mais toujours dans le respect des droits du ménage.

Analyse succincte de la Loi

La loi comporte des modifications au code civil, au code de commerce et au code de procédure civile.

Seront seulement analysées les modifications au code Civil qui sont de beaucoup les plus importantes: Après le rappel des devoirs de fidélité, secours et assistance, la loi organise le statut du groupement familial et les dispositions qu'elle prévoit s'appliquent à tous les époux quel que soit le régime matrimonial qu'ils ont adopté.

Le principe est formulé que le mari est le chef de famille mais ce principe reçoit deux atténuations; d'abord l'autorité du mari ne doit s'exercer que dans l'intérêt commun du ménage et des enfants, et sa qualité de chef constitue plutôt une charge qu'une prérogative. Ensuite la femme concourt

avec son mari à la direction morale et matérielle de la famille et à l'éducation des enfants. La femme remplace son mari s'il est hors d'état de manifester sa volonté, en cas d'absence, de son éloignement ou pour toute autre raison.

La femme est obligée de résider avec son mari ce dernier a le choix comme précédemment, de la résidence familiale; toutefois, l'art. 215 nouveau stipule que lorsque la résidence fixée par le mari présente des dangers d'ordre physique ou d'ordre moral, la femme peut par exception être autorisée à avoir pour elle et ses enfants une autre résidence fixée par le juge.

Les époux doivent l'un et l'autre contribuer aux charges du ménage en proportion de leurs facultés respectives, faute de quoi chacun d'eux peut y être contraint par l'autre. De plus, chaque époux peut donner à l'autre le mandat de le représenter dans l'exercice des pouvoirs que le contrat de mariage lui attribue.

S'il n'a reçu ni mandat, ni habilitation de justice, un époux peut agir en représentation de l'autre d'après les règles de la gestion d'affaires, c'est à dire qu'il engage son conjoint s'il administre bien les affaires.

Sous un régime matrimonial qui lui laisse l'administration et la jouissance de ses biens, la femme mariée peut sans aucune autorisation se faire ouvrir un compte en banque.

Sous tous les régimes, pour faciliter l'exécution de son mandat domestique, la femme mariée peut sous sa seule signature se faire ouvrir un compte en banque spécial comme représentante de son mari.

La femme mariée peut exercer une profession séparée de son mari sans l'autorisation de celui-ci. Le mari peut s'opposer mais seulement si cette opposition est justifiée par l'intérêt de la famille.

Les biens que la femme retire de son activité professionnelle sont dénommés biens réservés. Ils sont toujours laissés, quel que soit le régime matrimonial, à son administration et à sa jouissance.

Telle est dans ses grandes lignes, l'économie d'une réforme qui sans être un changement profond de législation, donne une protection plus efficace des intérêts de la famille.

Fernand Hétru

„PAKET POST!“

Un colis, c'est un peu de chez nous que nous recevons! Ce sont ces "aliments substantiels" que nous attendons parfois impatientement, ces mille petits riens qui ont enfermés ceux qui nous aiment, et cela explique, n'est-ce pas, l'intérêt que nous y portons....

C'est pourquoi j'ai pensé qu'il pourrait être intéressant pour beaucoup d'entre vous de savoir comment ces colis vous parviennent, comment ils arrivent jusqu'à votre Kommando. Vous pourrez ainsi les suivre plus facilement, quand ils vous seront annoncés, durant leur trajet de France à Marienbourg, de la Gare au Stalag, du Stalag à vos Kommandos.

Chargés par wagons complets et plombés, en gare de Paris La Chapelle — nous avons tous pu voir ce nom sur l'emballage de nos colis — les colis en provenance de la Zone Occupée arrivent directement à Marienbourg. Les colis de l'Ancienne Zone Libre ne jouissent pas toujours des mêmes avantages: beaucoup arrivent par demi-wagons, avec des colis allemands, après avoir été parfois chargés et déchargés à plusieurs reprises dans l'une ou l'autre des gares où ils sont passés. C'est ce qui vous explique qu'ils sont souvent en plus mauvais état que les colis de Z. O. — Quant aux colis en provenance des pays étrangers, ils arrivent en gare par le service normal, ainsi que les colis "retour de Kdo".

Dès qu'un wagon de colis est annoncé en gare, la Paket Post, au Stalag, est alertée... Un cri: "Les hommes de la Gare! Vite! Un wagon!" Et aussitôt une partie de l'équipe des Français de ce service — placé sous les ordres d'un Capitaine Allemand, et dont la direction au point de vue Français est assurée par le Sergent Aufray — l'équipe de gare, file au quai de déchargement... Manipulations, rechargement dans des camions ou des voitures à chevaux — on prend ce qu'on a, il faut faire vite! — et les colis prennent la route du Stalag, empilés sur des hauteurs parfois impressionnantes, dominés encore par le convoyeur qui s'est hissé péniblement au sommet de leur édifice instable et cahoté où il trône dignement, regardant la foule du haut de sa grandeur — de ses colis! — tout en envoyant dans l'air, pur ou non, la fumée de sa cigarette...

Au Stalag, après quelques virages savants, la voiture s'arrête devant les fenêtres de la Paket Post, au milieu des interpellations et des cris: "D'où est-ce qu'il vient?... Zone Occupée?... Je dois en avoir un!... Tu en as vu un pour moi?... Un gros?..."

Re-déchargement, et les colis s'empilent en masses toujours entamées et toujours renouvelées, dans un coin de la grande

salle où l'on a peine parfois à se mouvoir au milieu des sacs, des casiers, des colis qui volent de main en main...

Ils sont là, maintenant, prêts à être "entrés": l'enregistrement va s'en emparer...

L'enregistrement! Une table, couverte de casiers où s'alignent des fiches — chaque prisonnier possède la sienne, classée par matricule et tenue à jour — et devant laquelle deux spécialistes attendent, timbre dateur en main. Devant eux, l'équipe de "tri" attaque le tas... Le matricule de chaque colis est appelé, et, en écho, l'"enregistreur", tout en datant la fiche du bénéficiaire, répond en annonçant le nom porté sur la fiche — contrôlant ainsi le matricule — et le N° du Kdo, que le trieur inscrit immédiatement sur le colis sorti. Exécuté par des équipes spécialisées, le triage des colis se fait avec rapidité et précision, et en quelque temps le tas de colis triés est assez grand pour permettre le classement par Kommandos.

Dans une autre partie de la Paket Post, en effet, sont dressées les travées de "casiers" correspondant à chacun des Kommandos du Stalag. C'est vers ces casiers que vont être maintenant acheminés les colis. Appelés par le trieur qui désigne cette fois le N° du Kommando qu'on vient d'y inscrire, les colis passent de main en main pour aboutir au responsable de la travée où se trouve leur casier. La Paket Post est pendant ce temps dangereuse à traverser: dans le silence coupé par la voix du trieur clamant le N° du Kdo, ou rompu parfois par une brève mais énergique exclamation (la réception d'un colis a été manquée, ou un téméraire qui voulait traverser la zone dangereuse malgré le feu croisé des colis s'est fait heurter au passage) le travail se poursuit rapidement... Et par centaines — près d'un millier par jour — les colis déchargés le matin reposent, le soir, dans leurs casiers, enregistrés, classés, comptés...

Ils peuvent maintenant être "sortis". Travaillant en équipes de 2 ou 3 expédiant toujours les mêmes Kommandos, vos camarades de la P. P. reprennent les colis et les mettent en sacs. Une quittance, portant le N° du Kdo, le nombre des colis contenu dans chaque sac, et signée par celui qui fait l'expédition, est jointe à chaque envoi. Le sac ficelé, étiqueté à l'adresse du Kdo et plombé va maintenant partir.

Chaque matin, parfois, en temps de presse, l'après-midi aussi, les sacs sont acheminés vers la gare et remis aux Transports Allemands qui vous les feront parvenir après des délais plus ou moins longs. — Pendant un certain temps, pour la Région de Dantzig, les colis ont pu être acheminés directement à Bischofsberg par camion; Gain de temps, diminution de manipulations, donc gros avantages. Cette manière de faire n'a pu malheureusement être maintenue...

A ce travail habituel viennent se superposer quantité d'activités: ce sont les renseignements demandés par vous à l'Homme de Confiance et qu'il faut recueillir (nombre de colis passés depuis une date donnée, recherche d'un colis égaré, etc.); c'est le fichier qui servira de moyen de contrôle dans ce cas, complété par le cahier des colis "retour de Kdo" où sont inscrites les dates du retour des colis dont les bénéficiaires ont quitté peu de temps auparavant un Kdo, et la date de réexpédition à la nouvelle affectation...) — C'est le contrôle aussi des noms et des matricules erronés, le classement des colis des évadés et des libérés, qui sont destinés, s'il n'y a pas de délégation, aux nécessiteux du Stalag. — C'est encore le Service de réfection des colis abîmés, celui de l'envoi de vos colis en France, celui encore du contrôle des accusés de réception de Kdos, etc... toutes activités qui font de la Paket Post, en s'ajoutant au grand travail de réception et d'expédition, un centre toujours actif, toujours remuant, mais cependant toujours plein de bonne humeur et d'entrain.

Quelques conseils encore, déjà donnés, mais que l'expérience démontre devoir une fois de plus être rappelés: dites bien à vos familles, et surtout aux Oeuvres qui vous envoient des colis, de mettre votre nom et votre matricule, non seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur des colis. Etant moi-même chargé de refaire les colis abîmés, — ces colis qui vous parviennent munis d'une étiquette indiquant qu'ils ont été "réparés au Stalag" — j'ai dû, à plusieurs reprises et malgré mes recherches, renoncer à trouver les destinataires de colis dont l'emballage avait été abîmé ou l'étiquette déchirée, et qui ont dû de ce fait être distribués aux nécessiteux du Stalag. En prenant les précautions demandées, vos colis vous parviendront plus facilement, et vous faciliterez notre tâche...

Je n'ai pu que l'ébaucher devant vous aujourd'hui, cette tâche, pour vous montrer qu'elle est multiple, pour vous dire aussi que nous mettons tous nos efforts à ce que vos colis vous parviennent rapidement et en bon état... Il peut y avoir des retards, parfois, quand les wagons s'amoncellent, des erreurs aussi — sur le nombre quotidien de colis envoyés, malgré les précautions prises, la chose est malheureusement possible — mais nous n'oublions pas, à la Paket Post, que nous sommes au service de nos camarades, et que c'est pour eux que notre équipe travaille...

Jacques Leduc

SPORT

Le Groupe Sportif de Willenberg a été fondé récemment par les sportifs du Camp dans le but de donner un plus grand essor aux Sports, Son Comité, formé par tous les délégués de section, voudrait convaincre tous les camarades qui disposent d'un peu de loisirs d'en consacrer une partie aux sports; ils peuvent choisir puisque presque tous les sports sont pratiqués actuellement, mais nous voudrions que nos terrains soient fréquentés par le plus grand nombre de joueurs possible.

Il ne s'agit pour aucun de nous de réussir des performances, mais de tâcher de se maintenir en bonne condition physique pour le retour tant espéré. C'est pourquoi nous avons donné une place particulière à la culture physique d'une part — dont les cours devraient être suivis par la majorité des prisonniers —, à l'athlétisme d'autre part, que les sportifs de chaque section devraient pratiquer avec assiduité pendant les mois d'été. Chacun de nous, avec un entraînement raisonnable, peut s'améliorer. N'oublions pas que c'est après la trentaine que le sport bien compris est le plus utile; c'est malheureusement l'âge où la plupart l'abandonne... La vie spéciale que nous devons accepter nous permet de nous retrouver sur les terrains. Sachons en profiter, et tirer de notre malheur, avec quelques moments d'oubli, une meilleure forme physique.

Mais que notre devise reste: "Le Sport pour le Sport". Si les compétitions sont indispensables pour donner de l'attrait aux réunions, sachons du moins perdre avec le sourire, courons ou sautons pour notre plaisir, et surtout terminons les épreuves où nous sommes engagés.

COMPTE-RENDU des SECTIONS du G. S. W.:

ATHLETISME: La première manifestation de la saison s'est déroulée le Dimanche 16 Mai, sur terrain du Camp. La section d'Athlétisme du G. S. W. organisait ses prix d'ouverture placés sous la présidence des Autorités Françaises. Cette première réunion, malgré le mauvais temps, a obtenu un bon succès tant au point de vue sportif que par le nombre des engagés (47). Certains souriront à la lecture des résultats, mais si les performances ne furent pas transcendantes, l'ardeur des compétiteurs assura le plein succès des épreuves. Malgré le peu d'entraînement, cette première nous révéla de la classe chez certains. Certes, il faudra encore beaucoup d'entraînement et surtout du courage aux concurrents pour obtenir une amélioration de leurs temps, lancers ou sauts, mais l'athlétisme est un sport ingrat où les résultats ne s'obtiennent qu'avec une longue persévérance. Nous remercions ici les Autorités qui facilitèrent notre tâche, ainsi que les camarades qui se devouèrent en vue de la parfaite réussite de notre réunion. Nous tenons à féliciter le Camp de la Nogat qui avait réussi à déplacer une équipe et qui a fait un très joli relais; nous espérons les revoir plus nombreux encore à la prochaine occasion.

RESULTATS TECHNIQUES:

80 m	10 Cathrin	100	20 Devred	30 Loustalot	40 Delalonde
300 m	10 Loustalot	49 ¹ / ₅	Tronequé	Devred	Pieplus
600 m	10 Tronequé	2'27 ¹ / ₅	Baudin		
1200 m	10 Eroneque	4'45 ³ / ₅	Martin	Garcia	Janet
Poids	10 Remon	9 m 17	Raiter	Giraud	Sommet
Disque	10 Raiter	2 m 20	Graud	L'Henry	Sommet
Saut Haut	10 Belliard	1 m 39	Celin	Garcia M.	Martin
Saut Long	10 Aubry	5 m 01	Garcia M.	Delalonde	Belliard

Relais 1er Rugby 4'39" 2° Nogat Lager 3° Athlétisme
4° Basket-Ball 5° Foot-Ball (5×4×3×2×100)

FOOT-BALL: Championnat de Foot-Ball de Willenberg:

Matches Aller-Classement au 16 Mai

1 —	Equipe "Services du Camp"	5 points
2 —	"Ziegelgasse I"	4 "
3 —	"Petits Kommandos"	4 "
4 —	"Kommandos du Camp"	3 "
5 —	"Stalag"	1 "
6 —	"Ziegelgasse II"	1 "

RUGBY: Match du 18/4: "Blancs" battent "Kakis" 6—5
" " 25/4: "Blancs" battent "Kakis" 11—8
" " 2/5: "Kakis" Battent "Blancs" 3—0

BASKETT-BALL: Tournoi de Pâques:

Finale: "Petits Kdos — Ziegelgasse" bat "Stalag A" 19—8 (13—4)
Demi-finales: "Camp A" bat "Stalag A" 21—18 (14—7)
"Petits Kdos — Ziegelgasse" bat "Stalag B" 41—8 (24—4)
Résultat 9/5/43: "Petits Kdos — Ziegelgasse" bat "Stalag A" 19—18 (9—6)

P. Sommet

LA FRANCE EN INDOCHINE

(suite)

L'Economie Indochinoise

L'agriculture comprend quatre cultures principales l'hévéa (arbre à caoutchouc), le thé, le café, et le riz; puis des cultures secondaires telles le maïs, la patate, les haricots, manioc, jute, canne à sucre, cocotier, kapokier etc....

Les industries traditionnelles ont subsisté: décorticage et blanchiment du riz, pâtes et gâteaux de riz, amidon, huile, mélasse, distillation d'alcool, filature, broderie, dentelle, filets de pêche, cordes, industrie du vêtement. La vannerie est très prospère. On trouve également de nombreux artisans: forgerons, menuisiers, maçons, potiers, etc....

A côté de ces petites industries, des industries plus modernes se sont montées. Industrie des Mines: en 1937, on extrayait 2.308.000 tonnes de charbon, 10.600 de minerai de zinc, 1.602 d'étain; et en quantités plus réduites, le wolfram, le plomb, l'antimoine, le graphite, des phosphates et des pierres précieuses (saphirs en particulier).

Les industries de transformation se sont développées: fabriques de ciment, céramique, verreries, fonderies de zinc, d'étain; rizeries, distilleries, raffineries de sucre, huileries, industries du caoutchouc et du cuir.

Le commerce de l'Indochine est alimenté par ses productions: le riz constitue à lui seul 49 % des exportations qui comprennent encore: l'antracite, le maïs; le caoutchouc, le ciment, le poivre, le thé, le café; des bovins, des porcs et des poissons séchés, salés ou fumés. Les importations comprennent en grande partie (62 %) des produits fabriqués: tissus (coton, soie naturelle, jute), métaux machines et mécaniques; du papier et du coton brut.

Il y a deux parts bien marquées, dans le commerce indochinois: celle de la métropole et de ses colonies, et celle de l'Extrême Orient et de l'Inde. Jusqu'à la Grande Guerre, l'Extrême Orient tenait une part plus importante que la France, mais à partir de 1920, la part française est allée en augmentant, pour arriver en 1930 à égaler celle de l'Extrême Orient. Depuis, la part française est la plus importante, ainsi que le montre le tableau suivant:

Commerce Extérieur de l'Indochine

	Exportations		Importations	
France	22%	46%	46%	54%
Colonies	1%	6%	3%	4%
Hong Kong	32%	11%	16%	9%
Chine	7%	5%	7%	7%
Singapour	10%	7%	3%	4%
Japon	6%	4%	2%	3%
Etats-Unis	—	7%	5%	3%
Divers	12%	14%	18%	16%

Noter que Hong-Kong, îlot anglais, était un intermédiaire entre l'Indochine et la Chine méridionale, et Singapour, avec l'Inde et la Malaisie.

Vous constatez aussi que le commerce du Japon avec l'Indochine était assez réduit: 4% des exportations et 3% des importations. Les économies japonaises et indochinoises présentent en gros les mêmes caractères, et ne sauraient être complémentaires; ainsi, gros producteurs de riz, ils ne peuvent constituer un débouché l'un pour l'autre.

Le commerce comportait l'échange de caoutchouc et de houille indochinois, pour des tissus, et légumes divers.

L'oeuvre accomplie par nos coloniaux est magnifique elle a marqué ce Pays de l'empreinte française: cela nous autorise à espérer qu'à l'avenir la France pourra poursuivre ses efforts pour le plus grand bien des populations indigènes.

Moyens de communication

La pièce maîtresse du réseau de chemin de fer est le transindochinois qui relie les deltas du Mékong et du Fleuve Rouge, avec ses prolongements au sud vers la frontière siamoise et au nord vers la Chine. Construit au prix d'énormes difficultés dues à la nature du pays, il permet d'effectuer le trajet Hanôï-Saïgon en 40 heures à une moyenne commerciale horaire de 42 Km. La longueur du réseau actuel est de 3.400 Km. En 1937, le tonnage transporté a été de 1.170.000 tonnes de marchandises.

En 1936 l'Indochine avait 27.500 Km de routes, la principale, la "Route mandarine" doublant le transindochinois la partie la plus dense se trouve dans le delta.

C'est également dans le delta que la navigation fluviale est la plus importante: la Cochinchine compte à elle seule 2.000 Km de voies navigables.

Les ports principaux sont Haiphong au Tonkin, Saïgon en Cochinchine, Tourane sur la côte d'Annam.

Michel Larue

FETE des MERES

Le Mois de Mai! C'est à la fin de ce mois qu'en France on célèbre la fête des Mères, de toutes les Mères jeunes ou âgées, celles dont les fils ont maintenant l'âge d'homme — nos mères —, celles aussi dont les enfants sont encore tout petits, — les mères de vos enfants, —

N'est-il pas bon aujourd'hui de penser à elles un peu davantage, de nous souvenir de ce que les premières ont été pour nous dans le passé pour mieux réaliser ce que les secondes sont à nos yeux dans le présent....

Dans le passé... "Quand nous étions petits enfants...", dit la Chanson. Maman! N'est-ce pas le premier mot que prononcent les petits, et si nous remontons au plus profond de nos mémoires, n'est-ce pas la figure de notre mère que nous évoquons, figure de tendresse et de bonté d'où émanait pour nous une atmosphère de sécurité douce et sûre...? Souriante

trance étaient nécessaires, elles n'hésitaient pas à les faire, sachant que c'était pour notre bien. Aujourd'hui, quand nous y réfléchissons, nous voyons ce dont nous leur sommes redevables, et nous les remercions, n'est-ce pas, d'avoir, sans songer à elles, enseigné à leurs fils à devenir des hommes... Tâche splendide s'il en fût, mais si rude également! Car si seules les mères savent, comme disait le Maréchal Pétain, "donner à tous le goût du travail, celui de la discipline et de la modestie, du respect, qui font les hommes sains et forts, dans nos deuils, ce sont elles qui portent les plus lourdes croix!"

Souvenirs du passé, réalités d'aujourd'hui! Car il suffit de penser à nos Mères pour que la leçon d'énergie et de courage qu'elles nous ont donnée nous aide à sortir de nous-mêmes, à supporter sans faiblir notre épreuve actuelle... Les lettres que nous recevons d'elles — ne continuons-nous pas, comme autrefois, à leur confier nos espoirs et nos peines —



souvent, sérieuse et ferme parfois — quand nous le méritions —, soucieuse aussi à certains jours, pour nous c'était toujours Maman, à qui nous allions tout naturellement confier nos joies et nos espoirs, sur qui nous comptions toujours pour calmer nos menus chagrins qu'elle seule, semblait-il, pouvait comprendre et apaiser. Nous sentions son amour nous envelopper et nous soutenir — "Oh, l'amour d'une Mère, amour que nul n'oublie!" — cet amour vigilant qui cherchait à nous protéger toujours, et parfois même contre nous-mêmes: et c'était l'oeuvre de notre éducation, à laquelle nos mères se donnaient avec toute leur perspicace affection, et dans laquelle leur exemple, le don souriant qu'elles savaient faire d'elles-mêmes, leur sereine énergie où nous ne sentions pas l'effort, étaient, avant leurs paroles et leurs conseils, à la base même de leur enseignement. Rappelez-vous leurs veilles auprès de nos berceaux, leur travail acharné et leur manque de repos. Et si leur exemple ne suffisait pas, si une observation, une remon-

ne sont-elles pas le plus souvent un réconfort et un stimulant? Et s'il se fait au contraire que c'est notre mère qui maintenant a besoin de nous, de nos encouragements, de nos conseils, le fait même que nous pouvons quelque chose pour elle, le désir que nous avons de la soutenir, ne nous oblige-t-il pas à nous reprendre nous-mêmes et à ne pas nous laisser toucher par le découragement?

Et ce qui est vrai de nos Mères l'est aussi de vos Femmes, des Mères de vos enfants: vos femmes qui, je le crois, souffrent plus que vous, parce qu'elles sont plus délicates, plus sensibles, et que la souffrance pénètre en elles plus profondément; parce qu'elles continuent à vivre dans la maison où elles vous ont aimé, cette maison où vous manquez maintenant et où votre place qui reste vide leur rappelle toujours que vous n'êtes pas là... Parce qu'aussi elles ont à faire face, seules, — elles qui devraient pouvoir s'appuyer sur votre force et votre fermeté — à toutes les charges qui pèsent sur un

ménage et que la guerre a si considérablement augmentées... Parce qu'encore elles ont à assurer l'éducation de vos enfants qui grandissent, qui arrivent peut-être à l'âge difficile où la présence de leur père serait utile...

Et malgré tout, elles tiennent, sans se plaindre, trouvant leur force de chaque jour dans leur amour pour vous, travaillant chez elles — chez vous — dans vos champs peut-être, dans votre atelier, avec dans la pensée votre souvenir et dans le cœur le réconfort de l'amour que vous leur portez et que vos lettres leur redisent si souvent... Comme nos Mères ont été pour nous, autrefois, et sont encore un exemple et un soutien, la pensée de vos femmes doit vous aider et vous soutenir... Sachons être forts comme elles, comme tant de Mères et de Femmes de France!

Marcel Boutry

GROUPEMENT PETAIN

Kommando 9, Elbing-Schichau

Samedi 8 Mai, devant une nombreuse assistance, notre camarade TURLAND, président du Groupement Pétain du Kommando, a présenté une causerie sur le "Mariage", à l'élaboration de laquelle ont participé quelques membres de l'équipe Pétain. Avec une netteté et une concision parfaites, il a exposé les grands principes qui doivent intervenir dans le mariage.

Pour terminer cette causerie, le conférencier a présenté également deux lois nouvellement en vigueur: "Le Certificat pré-nuptial" et "Le prêt au mariage" qui doivent contribuer au relèvement de la natalité française.

M. Silvestri, 51750

COURRIER des SCENES

Kdo 166 — GOTENHAFEN KRIEGSMARINEARSENAL: L'APOM a clôturé sa saison de spectacles, le 25 Avril, par une journée de fantaisie. Deux sketches trop ressemblants de P. FERRARY: "On demande un bandit" et "Fantôme à louer", bien interprétés, ont remporté un succès facile. Quelques camarades ont détaillé de façon fort adroite des chansons plaisantes. A signaler particulièrement un baryton au bon timbre et qui a du métier. Présentation très spirituelle, pleine de gaieté et d'entrain. L'orchestre est maintenant une attraction de valeur. Gros succès dans quelques airs de Cinéma, dans "Rêve de Valse"; bonne interprétation de la Musique tourmentée de "Jalousie". Manque d'ampleur dans la "grande" musique classique, où l'on regrette le nombre trop restreint des cuivres.

Et maintenant, pour le beau temps, place aux Sports!

Devendeville

Kdo Klein-Bartelsee — Pâques 43 — Trois semaines après le déplacement de leurs kommandos, les troupes théâtrales de "Penner Christburg 3" "Strodeich 147" "Ohra Danzig 162" et partie des Kdos 4, 16, 30, 32, 76, 129, 131, 133, 142, reconstituées sous le nom de "STUDIO BARTEL" ont réussi le tour de force d'offrir à leurs camarades quatre représentations d'un spectacle de variétés.

L'orchestre comprenait 10 participants et son chef nous laisse espérer mieux.

Le chœur Kartoff et les chanteurs furent appréciés de tous ainsi que l'exhibition athlétique de Hoyau et Ricoux. Le rire fut l'apanage du sketch comique militaire de "Bidouille et Ficelle" dignement représentés par Gouyer et Platteau.

Nos compliments aux décorateurs et travailleurs anonymes de la coulisse qui, partis de rien, surent en moins de huit jours créer un cadre digne de la troupe de "Studio Bartel".

Pierre Gilbert

Kdo 9 — ELBING SCHICHAU: Séance du 24 Avril: "Le Pavillon Bleu", de Stève Passeur, nous transporte dans une exploitation minière de la Roumanie, où nous assistons aux conflits opposant la conscience professionnelle et les passions — amour, ambition — d'ingénieurs également remarquables, mais de natures bien différentes. Le tout se terminant par mort d'hommes. De ce drame émouvant fut tiré un roman, et, de ce dernier, Etienne MARTIN tira à son tour la pièce qui fut représentée en soirée le 24 Avril. Les manipulations successives ont malheureusement altéré quelque peu l'oeuvre primitive de Stève Passeur, et l'on remarque certaines fissures, quelques longueurs, et par contre des passages trop peu développés.

Le brio des interprètes contribua pour une grande part au succès de la représentation.

En 2ème partie, "Antonin l'Ordonnance" dont le titre dispense de commentaires.

Félicitons DANDAL qui n'a pas craint de faire exécuter par son orchestre, toujours en progrès, le "Chœur des Pèlerins", de Tannhauser, et la "Marche Triomphale" d'Aïda. L'orchestre souffre d'une indigence de cuivres qui donne à une telle entreprise figure de gageure, mais nos musiciens s'en sont, ma foi, très bien tirés... Bravo!

C. Teneur

Kdo 66 — DANZIG HOLM DANZIGER WERFT: Tout Français a deux patries: son village... et Paris. C'est pourquoi la somptueuse revue montée par Music — Holm pour Pâques a pour titre "PARIS, TOUJOURS PARIS!".

Un couple sympathique y conduit le spectateur parmi les spectacles parisiens, aimable prétexte à variétés en 13 tableaux: établissement des ballets russes et tyroliens, loufoqueries de St Pécor, grand art avec une scène de Cyrano, philosophique ironie de "Sous les Ponts", satire cinglante de Guignol au retour... "et nous sommes 1.500.000 guignols!" —

Si l'on peut applaudir au passage scènes ou airs connus, tels "Les deux couverts" de Sacha Guitry ou des couplets revus et corrigés dans "Tout pour la bouche", disons à l'éloge de nos amateurs que ce qui est de leur cru n'est pas pour déparer. Et tout finit par un mariage sous les projecteurs à Joinville.

Un groupe homogène d'acteurs, musiciens et accessoiristes font sans peine oublier — ils ont si peu de temps! — par leur dynamisme et leur ingéniosité, la précision de professionnels. Il faudrait citer trop de noms: mais tous nous ont fait vivre un chic instant que l'on aurait voulu encore plus long...

Jacques du Thouet

WILLENBERG — Les 8, 9, 10 et 11 Mai, le Groupe Artistique de Willenberg a donné l'opérette "NORMANDIE" paroles de Ducoin, musique de Misraki.

Cette opérette qui fut jouée sur une grande scène parisienne pendant plusieurs mois, a remporté un grand succès au camp de Willenberg. La salle était comble aux quatre séances et les applaudissements répétés, prouvent une fois de plus que nos artistes ont su se montrer à la hauteur de leur tâche.

A noter au passage: Marcel Fàrion, Directeur du G. A. W. campa une Catherine Melburn réellement "femme d'affaires"; Roger Béra dans le rôle du jeune Pasteur amuser son public par son jeu de scène bien personnel; les danses exécutées par Roland Boisrivant et Léon Hérengr furent des plus réussies.

L'orchestre sous la direction de son chef Gilbert Cottret sut donner tout l'entrain nécessaire à cette opérette bien française.

Il serait difficile de les citer tous, car tous méritent des compliments. Si l'on considère le peu de temps dont disposent les artistes, machinistes, metteurs en scène, musiciens, décorateurs etc... pour monter une pièce d'une telle envergure, et le brio avec lequel elle a été jouée, dans un décor des plus réussis, on ne peut qu'adresser des félicitations à tous petits et grands qui ont contribué à nous donner une aussi belle représentation.

A l'entr'acte de la soirée du 9, une tombola a été tirée au profit de la Mutuelle du Stalag XX B. Tombola et quête ont rapporté RM. 256.85.

Une séance supplémentaire a été donnée au Lazarett le Dimanche 16 Mai.

Fernand Hétru

Kdo 23 — DANZIG KAISERHAFEN: De toutes les pièces du Théâtre Français de ces vingt dernières années, Topaze est sans contredit celle qui obtint le plus grand succès, et la Radio et le Cinéma ont largement diffusé le chef-d'oeuvre de Marcel Pagnol. A son tour, le Théâtre de Prisonniers, malgré ses moyens restreints, devait tenter de jouer cette satire des moeurs de l'après guerre; le risque était gros: rester dans la note juste sans tomber dans l'excessif, camper des personnages divers et complexes, recréer toute l'atmosphère factice et facile des belles années... Tous ces écueils, les FOL'DOC' on su les éviter habilement et nous ont présenté un spectacle en tous points réussi. Un jeu parfait de la part de tous ses interprètes, des décors d'une réalité surprenante, en particulier le salon du 2^o acte d'un modernisme et d'un goût très sûr, contribuèrent à assurer le succès de ce très beau spectacle.

P. Lépinay

